



Lotissement « Les Airault II »

à BEAUFORT EN VALLEE

LOT 15

CERTIFICAT DE SURFACE DE PLANCHER (PCMI 9)

A joindre au dépôt du permis de construire

Art. R. 442-11 du code de l'urbanisme

Je soussigné Monsieur Eric GOURDON, gérant de la SARL FONCIER AMENAGEMENT atteste que :

La surface de plancher maximale autorisée sur le terrain, dénommé ci-dessus, est la suivante :

➤ Superficie du terrain : 413 m²

| | |
|----------------------------|--------------------------|
| SURFACE DE PLANCHER | 300 m² |
|----------------------------|--------------------------|

CERTIFICAT D'ACHEVEMENT (PCMI 10)

Art. R. 431-22-1 a du code de l'urbanisme

Je soussigné Monsieur Eric GOURDON, gérant de la SARL FONCIER AMENAGEMENT atteste que :

Les équipements desservant le terrain, dénommé ci-dessus, sont achevés.

Fait aux Ponts de Cé, le 7 mai 2021

Le Maître d'Ouvrage

Foncier Aménagement
S.A. Chemin de la Brosse - 49130 LES PONTS-DE-CE
Tél. 02 41 44 91 47
www.foncier-amenagement.fr